

DEMARRER SON ACTIVITÉ DANS LE BATIMENT

Objectifs

- Maîtriser les bases juridiques et commerciales pour bien débiter son activité artisanale du BTP
- Calculer son prix de vente
- Comprendre la sous traitance
- Connaître les obligations de l'entreprise
- Informations sur les qualifications RGE

Programme et compétences

Intervenants sur un chantier : rôle de chacun

Les règles de contractualisation en marchés privés

Les informations précontractuelles avant travaux
Les mentions obligatoires sur les devis et factures
La désignation des ouvrages de facturation
La gestion des acomptes
La facturation à l'avancement du chantier
Les règles du dépannage et affichages des prix
Gestion des changements en cours de chantier (découvertes, évolution des attentes du client, évolution des plannings, désaccords entre les parties, ...)

Le calcul du prix de revient pour déterminer les prix de facturation

La sous traitance dans le BTP

Les règles lorsque mon entreprise sous traite
Les règles lorsque mon entreprise est sous-traitante

Les assurances construction

Les régimes obligatoires d'assurance construction
L'assurance Responsabilité civile professionnelle
L'assurance Décennale
Fonctionnement des assurances et gestion des litiges

Les obligations de l'entreprise du BTP

La responsabilité de l'entreprise sur ses ouvrages (fourniture et pose)
Les obligations de résultat et de moyen
Le devoir de conseil vis-à-vis des clients
La notion d'acceptation du support réalisé par un tiers.

Les qualifications RGE dans le BTP

Prérequis

Aucun

Public

Chef d'entreprise artisanale, conjoint collaborateur, salarié, porteur de projet ou demandeur d'emploi.

Durée : 7 heures – 1 jour

Dates et horaires : Consulter la page de la formation sur notre site internet

Lieu : CMA 82, 11 rue du Lycée 82000 Montauban

Tarif : 100 € (prise en charge possible : CPF, FAFCEA, OPCO, FMCE, Pôle Emploi)

Modalités pédagogiques

Formateur spécialiste du bâtiment.
Apport théorique, support, remise à chaque participant de documents types (clé USB).
Les supports de cours remis en fin de formation (papier ou mail)

Evaluation

Validation des acquis par le formateur.
Enquête de satisfaction.
Attestation de suivi de formation

Modalités et délais d'accès

Inscription par tél., mail ou site internet.
Jusqu'à la veille de la formation.

Accessibilité

Conditions d'accès au public en situation de Handicap, contactez le référent Handicap au 05 63 09 09 58

Contact et inscription : Laurie Tournayre
05 63 92 92 22 – formation@cm-montauban.fr